

POLE SPORT  
Service COMPETITION  
AD / IG  
01 44 30 28 66

Paris, le 7 juin 2023

ASA DU VIGEANT  
20 G RUE DE LA GARE  
86460 AVAILLES LIMOUZINE

M. Le Président

**OBJET :** Val de Vienne GT Festival - PEA  
**DATES :** 7, 8 & 9 juillet 2023

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, le pré-règlement de l'épreuve citée en objet qui a été enregistrée par notre service en date du :

**mercredi 7 juin 2023**

sous le permis d'organisation FFSA numéro :

**415**

Ce numéro devra obligatoirement figurer d'une façon très apparente sur les exemplaires du règlement définitif que vous voudrez bien nous faire parvenir en deux exemplaires dans les délais prévus à l'article IB des prescriptions générales.

Il ne sera valable que sous réserve d'apporter les éventuelles modifications indiquées ci-dessous, à l'exclusion de toute autre. En outre, aucun changement ne peut être apporté à un règlement enregistré par la FFSA hormis dans les cas prévus par le Code Sportif International.

Les règlements publiés sur les sites doivent être ceux qui ont obtenu le permis d'organisation, strictement conformes à celui-ci.

**NOTA 1** : La validité de ce permis est strictement subordonnée :

- à l'obtention des autorisations administratives nécessaires auprès des autorités compétentes,
- pour les épreuves qui se déroulent sur des circuits permanents ou non permanents, à la délivrance, pour ces derniers, de la licence de parcours FFSA et de l'homologation préfectorale ou ministérielle en cours de validité (pour les circuits non permanents,

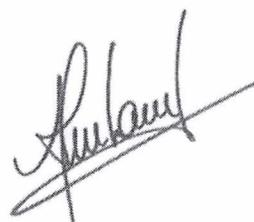
l'autorisation préfectorale vaut homologation du circuit non permanent sur lequel se déroule la manifestation pour la seule durée de celle-ci – article R.331-37 du code du sport),

- à la possession, pour tous les officiels, d'une licence en cours de validité, correspondante à la fonction mentionnée sur le règlement.

**NOTA 2 : Ce permis d'organisation vous est délivré dans les conditions prévues à l'article 3 du Code Sportif International, dès lors que votre épreuve répond aux critères prévus au règlement particulier type de la règlementation sportive de la discipline concernée.**

Nous vous remettons, ci-joint, les formulaires de rapport de clôture qui devront nous parvenir au plus tard 15 jours après l'épreuve, dûment remplis et signés par les officiels concernés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos meilleures salutations.



**Agnès DELARUE**

*Responsable Service Compétition*

Copie Ligue du Sport Automobile Nouvelle Aquitaine Nord

**[<sup>1</sup>] Rappels particuliers :**

L'organisateur de la manifestation doit veiller à ce que son circuit soit conforme en tout point avec les Règles Techniques et de Sécurité des Circuits Asphalte (disponibles auprès du Pôle Sport de la FFSA et en téléchargement sur le site [ffsa.org](http://ffsa.org)), et ce pendant toute la durée de son homologation.

L'organisateur technique devra présenter, à l'autorité qui a délivré l'autorisation, le jour de la manifestation une attestation écrite précisant que toutes les prescriptions mentionnées dans l'autorisation ont été respectées (Article R331-27 du code du Sport).

# REGLEMENT PARTICULIER

## CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA DES CIRCUITS 2023

*Tous les points non prévus au présent règlement particulier relèvent du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du règlement standard des circuits "asphalte" ou des dispositions figurant dans les règlements spécifiques de chaque discipline.*

***(Seules les informations mentionnées aux articles 1 à 11 doivent être renseignées. Toute autre information sera annexée au présent règlement.)***

L'Association Sportive Automobile : ASA du Vigeant

Nom de l'épreuve : Championnat de France FFSA des Circuits 2023

Circuit : Circuit du Val de Vienne

Date de l'épreuve : 7, 8 & 9 juillet 2023.

Nombre de jours : 3

Niveau de l'épreuve : National

*(Participation Etrangère Autorisée)*

Permis d'organisation n° ..... délivré le .....



### ARTICLE 1P. ORGANISATIONS

#### 1.1P. OFFICIELS

##### **Collège des Commissaires Sportifs 1 (FFSA GT – MITJET):**

Président :

Roger GUILLEMAIN

licence 66508 ASA 08 12

Membres :

Sylvain ARRIGHI

licence 175703 ASA 07 45

Maryvonne LE TURDU

licence 188197 ASA 11 17

Secrétaire :

Christelle CLIPET

licence 243833 ASA 12 01

##### **Collège des Commissaires Sportifs 2 (FFSA TOURISME – Superkart 250):**

Présidente :

Nathalie BERNARD (Tourisme)

licence 171292 ASA 14 65

Jean-Christophe BOURLAT (Superkart 250)

licence 88632 ASA 14 82

Membres :

Eric PERRIN

licence 29996 ASA 10 03

Christine POYEN

licence 52820 ASA 04 17

Secrétaire :

Sylvie KRZYZANOWSKI

licence 22005 ASA 16 14

##### **Collège des Commissaires Sportifs 3 (Caterham):**

Président :

Isabelle RENO

licence 136518 ASA 11 17

Membres :

Jean-Claude LABEYRIE

licence 1996 ASA 10 09

François MONSALLIER

licence 4146 ASA 12 03

**Secrétaire de l'épreuve :**

Loïc JUSSEAUME licence 5067 ASA 11 17

**Directeur ou Coordinateur de l'épreuve :**

Joël DO VALE licence 7681 ASA 10 03

**Directeurs de Course :**

Alain ADAM (Championnat de France FFSA GT) licence RACB 1632

Joël DO VALE (Championnat de France FFSA Tourisme) licence 7681 ASA 10 03

Julian CANIVENQ (Trophée Mitjet 2L) licence 188870 ASA 09 01

René PASCOU (Caterham / Superkart 250) licence 14181 ASA 09 14

Patrick CUNQUERO licence 28111 ASA 11 17

**Directeur de course adjoint**

Christophe ORTIZ licence 49986 ASA 12 05

Joël DORADOUX (Safety Car) licence 1383 ASA 11 17

Denis DUBOS (Départs / Arrivées) licence 119050 ASA 11 17

**Safety Car / Leading car**

Pilote Safety-Car

Jérôme DO VALE (FFSA GT / Tourisme) licence 46401 ASA 10 03

Guillaume MAIO licence 154327 ASA 09 14

Pilote Leading car

Ghislain VERRIEST (FFSA GT / Tourisme) licence RACB 3021

Mickael QUERRAUD licence 48401 ASA 11 17

**Commissaires Techniques :**

Christophe OLIVIERI (Championnat de France FFSA GT) licence 169602 ASA 06 03

Jean-Marc PETINGER (Championnat de France FFSA GT / Tourisme) licence 236553 ASA 09 14

Cédric DAURAT (Championnat de France FFSA Tourisme) licence 111570 ASA 10 18

Yvon JOURNAUX (Trophée Mitjet 2L) licence 19327 ASA 08 09

Sébastien BOUSQUET (Caterham) licence 243494 ASA 08 09

Georges CHARBONNIER (Superkart 250) licence 65967 ASA 16 52

Luc GOURDON licence 163936 ASA 12 02

Patrick VERVAET licence 221227 ASA 15 04

**Responsable du Parc Fermé :**

A définir licence

**Médecin Chef :**

Société DOC NEUF

**Responsable Pit-Lane :**

Ghislain VERRIEST licence RACB 3021

Patrick LE TURDU licence 188198 ASA 11 17

**Commissaire délégué à la sécurité :**

Loïc JUSSEAUME licence 5067 ASA 11 17

**Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents :**

Jean-Luc RENOU licence 10314 ASA 11 17

Henri-Louis LE GUELLAUT licence 5555 ASA 11 04

**Chronométrage :**

Responsable : Jean-Michel LELUC licence 249240 ASA 10 06

Quentin SULEAU licence

Sylvie BUZZINGHIN licence 37279 ASA 10 06

**Responsable Média-Presses SRO :**

Aurélien BAÏT licence 328232 ASA 13 18

**Responsable Média-Presses :**

Quentin DEMELLIER licence 205864 ASA 11 17

**Administratif ASA**

Matthieu MOREAU licence 170275 ASA 11 17

Sophie COLOMBIER licence 231050 ASA 11 17

Cette liste est obligatoire et non limitative.

**Nota :** il ne pourra être porté sur le règlement particulier que des noms d'officiels titulaires de leurs licences pour l'année en cours et ayant confirmé par écrit leur participation.

**1.2P. HORAIRES (PAR CATEGORIE) EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 6.1.2. DU REGLEMENT STANDARD**

Horaires détaillés en annexe.

Après l'obtention du permis d'organiser de la FFSA, aucun changement d'horaires (essais qualificatifs et courses) ne pourra avoir lieu, sans l'accord de la FFSA.

**1.3P. VERIFICATIONS (PAR CATEGORIE)**

Championnat de France FFSA GT : Vérifications administratives le 06/07/23 de 15h00 à 18h00 et vérifications techniques le 06/07/23 de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 18h00

Championnat de France FFSA Tourisme : Vérifications administratives le 07/07/23 de 08h00 à 10h00 et vérifications techniques le 06/07/23 de 14h00 à 19h30 et le 07/07/23 de 08h30 à 09h30

Championnat de France FFSA Superkart 250 : Vérifications administratives le 07/07/23 de 10h00 à 12h00 et vérifications techniques le 07/07/23 de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 16h30

Caterham Roadsport Championship : Vérifications administratives le 07/07/23 de 08h00 à 12h00 et vérifications techniques le 07/07/23 de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 14h00

Caterham Seven 420R Championship : Vérifications administratives le 07/07/23 de 08h00 à 12h00 et vérifications techniques le 07/07/23 de 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Caterham Academy Championship : Vérifications administratives le 07/07/23 de 08h00 à 12h00 et vérifications techniques le 07/07/23 de 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Trophée Mitjet 2L : Vérifications administratives le 07/07/23 de 08h00 à 12h00 et vérifications techniques le 07/07/23 de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

#### Briefing

Championnat de France FFSA GT : le 07/07/23 à 11h30

Championnat de France FFSA Tourisme : le 07/07/23 à 09h30

Championnat de France FFSA Superkart 250 : le 07/07/23 à 18h00

Caterham Roadsport Championship : le 07/07/23 à 14h15

Caterham Seven 420R Championship : le 07/07/23 à 19h15

Caterham Academy Championship : le 07/07/23 à 15h45

Trophée Mitjet 2L : le 07/07/23 à 17h00

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

## **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

### **3.1P. ENGAGEMENTS**

Les engagements sont à envoyer à l'opérateur de chaque discipline.

Voir les règlements sportifs des séries mentionnées

Cette épreuve est organisée conformément à la réglementation générale des circuits et est ouverte aux concurrents et conducteurs titulaires d'une licence Internationale ou Nationale.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

Le meeting est ouvert aux catégories suivantes : Championnat de France FFSA GT, Championnat de France FFSA Tourisme, Championnat de France FFSA Superkart 250, Caterham Roadsport Championship, Caterham Seven 420R Championship, Caterham Academy Championship, Trophée Mitjet 2L.

## **ARTICLE 5P. PUBLICITE**

Voir règlement sportif des : Championnat de France FFSA GT, Championnat de France FFSA Tourisme, Championnat de France FFSA Superkart 250, Caterham Roadsport Championship, Caterham Seven 420R Championship, Caterham Academy Championship, Trophée Mitjet 2L.

## **ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES**

Le circuit du Val de Vienne bénéficie d'une licence de parcours n° 015 valable jusqu'au 03/08/24  
Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.

Longueur du circuit : 3.729 m

Pole : à droite pour les départs lancés et à gauche pour les départs arrêtés

Nbre de voitures	admis aux essais	admis en course
Championnat de France FFSA GT	53	43
Championnat de France FFSA Tourisme	53	43
Championnat de France FFSA Superkart 250	66	60
Caterham Roadsport Championship	53	43
Caterham Seven 420R Championship	53	43
Caterham Academy Championship	53	43
Trophée Mitjet 2L	53	43

Panneau officiel d'affichage : situé sur le paddock, près de la tour au niveau de la porte 9

Salle de briefing : Salle de conférence a 1<sup>er</sup> étage

Parc fermé : Derrière le local technique

## ARTICLE 8P. PROTECTION INCENDIE

### Transit et stockage de carburant

Le stockage de carburant de toute nature (carburant compétition, carburant routier et gasoil) est limité à 50 litres à l'intérieur des stands éventuellement mis à disposition.

Le stockage de 50 litres doit être contenu dans un fût métallique pétrolier de 60 litres.

Les fûts d'un contenu de 200 litres sont formellement interdits à l'intérieur des stands.

Pour les courses d'endurance où les équipes assistent plusieurs véhicules le stock est toléré sur palette type S.N.C.F. sur la zone paddock en dehors de la zone des 5 mètres délimitant la voie d'accès des pompiers au dos des stands, ceci permet la mobilité de l'entreposage de carburant en cas de sinistre.

En cas de non-respect de ces dispositions, un rapport sera transmis au collège des commissaires qui pourra appliquer le règlement particulier de l'épreuve.

Si, après avertissement de la direction du Circuit du Val de Vienne ou de la direction de course, le concurrent ou l'utilisateur venait à ne pas obtempérer, son exclusion du domaine du Circuit du Val de Vienne pourrait être décidé et exécuté.

## ARTICLE 10P. PRIX

Voir le règlement sportif du Championnat de France FFSA des circuits.

## ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

### 11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de postes de commissaires de piste : 14

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité : 3 extincteurs pour feu d'hydrocarbures de capacité de 6kg soit 18kg par poste.

Nombre de commissaires de piste : 28

Le nombre de commissaires de stands n'est pas inclus dans cet effectif qui sera de 3 commissaires

### 11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical permanent.

Le circuit n'est pas équipé d'une structure de soins intensifs.

Nombre d'ambulance pour les concurrents : 1

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation : oui

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges : oui

### ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S)

Pas de convention entre l'organisateur administratif et l'organisateur technique. L'ASA du Vigeant étant les deux.

Horaires détaillés de l'épreuve.

(Toutes informations complémentaires autres que celles qui sont mentionnées dans les articles 1 à 11, doivent obligatoirement être annexées à ce règlement)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CIRCUITS  
**FFSAI**

2023 Championnat de France FFSA des Circuits  
Val de Vienne GT Festival - 7 au 9 Juillet 2023  
Horaires provisoires V7 - 21/03/2023

Lever du Soleil: 06:13

Coucher du Soleil: 21:53

Vendredi 07 Juillet 2023						
Start	End	Duration	Category	Session	Int.	
10:55	11:35	00:40	Championnat de France FFSA Tourisme	Essais Libres 1	00:10	
12:15	13:45	01:30	LUNCH BREAK		00:00	
13:45	14:45	01:00	Championnat de France FFSA GT	Essais Libres 1	00:10	
17:20	18:20	01:00	Championnat de France FFSA GT	Essais Libres 2	00:10	
19:10	19:45	00:35	Trophée Mitjet 2L	Essais Qualificatifs (15'/5'/15')	00:10	
19:55	20:40	00:45	Caterham ACADEMY Championship	Essais Qualificatifs (20'/5'/20')	00:10	
20:50	21:30	00:40	Championnat de France FFSA Tourisme	Essais Libres 2	00:10	NOCTURNE
21:40	22:15	00:35	VIP	Baptêmes de piste		
Samedi 08 Juillet 2023						
Start	End	Duration	Category	Session	Int.	
08:30	08:45	00:15	Championnat de France FFSA SuperKart	Essais Qualificatifs	00:10	
08:55	09:45	00:50	Championnat de France FFSA Tourisme	Essais Qualificatifs (20'/10'/20')	00:10	
09:55	10:40	00:45	Caterham ROADSPORT Championship	Essais Qualificatifs (20'/5'/20')	00:10	
10:50	11:40	00:50	Championnat de France FFSA GT	Essais Qualificatifs (20'/10'/20')	00:10	
11:50	12:35	00:45	Caterham SEVEN 420R Championship	Essais Qualificatifs (20'/5'/20')	01:00	
12:35	13:45	01:25	LUNCH BREAK		01:25	
14:00	14:20	00:20	Trophée Mitjet 2L	Course 1 (20', départ lancé)	00:20	
14:40	15:05	00:25	Championnat de France FFSA Tourisme	Course 1 (25', départ lancé)	00:15	
15:20	15:40	00:20	Championnat de France FFSA SuperKart	Course 1 (20', départ lancé)	00:15	
15:55	16:25	00:30	Caterham ACADEMY Championship	Course 1 (30', départ arrêté)	00:30	
16:55	17:55	01:00	Championnat de France FFSA GT	Course 1 (60', départ lancé)	00:20	
18:15	18:35	00:20	Trophée Mitjet 2L	Course 2 (20', départ lancé)	00:15	
18:50	19:20	00:30	Caterham ROADSPORT Championship	Course 1 (30', départ arrêté)	00:15	
19:35	19:55	00:20	Championnat de France FFSA SuperKart	Course 2 (20', départ lancé)	00:15	
20:10	20:40	00:30	Caterham SEVEN 420R Championship	Course 1 (30', départ arrêté)	00:20	
21:00	21:25	00:25	Championnat de France FFSA Tourisme	Course 2 (25', départ lancé)	00:10	NOCTURNE
21:35	22:15	00:40	VIP	Baptême de piste		
Dimanche 09 Juillet 2023						
Start	End	Duration	Category	Session	Int.	
08:00	08:20	00:20	Trophée Mitjet 2L	Course 3 (20', départ lancé)	00:20	
08:40	09:10	00:30	Caterham ACADEMY Championship	Course 2 (30', départ arrêté)	00:20	
09:30	09:55	00:25	Championnat de France FFSA Tourisme	Course 3 (25', départ lancé)	00:20	
10:15	10:45	00:30	Caterham ROADSPORT Championship	Course 2 (30', départ arrêté)	00:20	
11:05	11:25	00:20	Championnat de France FFSA SuperKart	Course 3 (20', départ lancé)	00:20	
11:45	12:15	00:30	Caterham SEVEN 420R Championship	Course 2 (30', départ arrêté)	00:05	
12:15	13:45	01:30	LUNCH BREAK		00:15	
14:00	14:25	00:25	Championnat de France FFSA Tourisme	Course 4 (20', départ lancé)	00:20	
14:45	15:05	00:20	Trophée Mitjet 2L	Course 4 (20', départ lancé)	00:30	
15:35	16:35	01:00	Championnat de France FFSA GT	Course 2 (60', départ lancé)	00:15	
16:50	17:45	00:55	VIP	Baptême de piste		



FFSAI - CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CIRCUITS - 2023 - VAL DE VIENNE GT FESTIVAL - 7 AU 9 JUILLET 2023